



Cabinet du ministre délégué aux Transports,
à la Mer et à la Pêche

Paris, le lundi 3 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Frédéric CUVILLIER propose Stéphane SAINT-ANDRE à la présidence de Voies navigables de France

Frédéric CUVILLIER engage le renouvellement du Conseil d'administration de Voies navigables de France (VNF), avec la publication, le 2 février 2014, d'un arrêté nommant de nouveaux administrateurs, le mandat des administrateurs précédents étant arrivé à son terme.

La mise en place du nouveau Conseil d'administration parachève la réforme des voies navigables qui a vu la réunification, au sein de VNF, de l'ensemble des personnels œuvrant sur les voies qui lui sont confiées.

Le Conseil d'administration est composé de 26 membres : 9 représentants de l'Etat, 9 personnalités qualifiées dans les domaines de la navigation intérieure, des transports, de l'énergie hydraulique, de la protection des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire et 8 représentants des personnels de l'établissement.

A la demande de Frédéric CUVILLIER, la candidature de Stéphane SAINT-ANDRE, nouvellement désigné administrateur de VNF, à la présidence de l'établissement public sera présentée au prochain Conseil d'administration.

Maire de Béthune, ville du siège de VNF, Stéphane SAINT-ANDRE est également député de la 9^{ème} circonscription du Pas-de-Calais.

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

JORF n°0028 du 2 février 2014

Texte n°43

ARRETE

**Arrêté du 27 janvier 2014 portant nomination au conseil d'administration
de Voies navigables de France**

NOR: TRAT1401025A

Par arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 27 janvier 2014, sont nommés membres du conseil d'administration de Voies navigables de France :I. — Au titre des représentants de l'Etat

M. Christian de GAYARDON de FENOYL, en qualité de représentant de l'Etat désigné par le ministre chargé des transports.

Mme Christine CABAU-WOEHREL, présidente du directoire du grand port maritime de Dunkerque, en qualité de représentante de l'Etat choisie parmi les présidents des directoires des grands ports maritimes.

II. — Au titre des personnalités

M. François PATRIAT, en qualité de personnalité choisie parmi les élus locaux présidents des commissions territoriales des voies navigables.

Mme Thérèse COROMPT, en qualité de personnalité choisie parmi les élus locaux présidents des commissions territoriales des voies navigables.

M. Didier LÉANDRI, en qualité de personnalité choisie par le Comité des armateurs fluviaux (CAF).

M. Denis CHOUMERT, en qualité de personnalité choisie par l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF).

M. Stéphane SAINT-ANDRÉ, en qualité de personnalité choisie en raison de ses compétences en matière de transports ou d'aménagement du territoire, titulaire d'un mandat électoral local ou national.

Mme Christine MOREL, en qualité de personnalité choisie en raison de ses compétences en matière de transports ou d'aménagement du territoire

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr